

— La Charte des Canonniers —

Chers canonniers, notre organisation prend de l'ampleur grâce à vous ! Pour continuer à avancer, à partager et à valoriser les produits du terroir, les artisans locaux et le patrimoine, **nous devons tous être en phase avec les valeurs que prône le Canon Français.**

Cette charte définit les principes fondamentaux qui guident notre communauté. Toute personne ne respectant pas cette charte pourra se voir refuser l'accès à nos événements ou en être exclue. Nous vous invitons à vérifier si vous adhérez à nos valeurs avant de participer à nos manifestations.



1 - Bon vivant , Oui ! soiffard, Non !

Nous nous donnons beaucoup de mal à sélectionner les vignerons qui produisent les cuvées que nous vous servons lors de nos événements. Ce sont des personnes valeureuses qui chérissent leur terroir et font les vins avec tout leur cœur. **Ce travail mérite d'être respecté.** C'est pourquoi, nous pensons qu'il est incohérent de vouloir être un canonnier et de boire le vin au goulot ou même jusqu'à s'en rendre malade. Respectons-nous, respectons le travail de nos vignerons et **faisons leur honneur** en consommant le vin de manière civilisée et avec **modération.**

Il en est de même pour la nourriture, le gâchis volontaire de nourriture (en générale sourcée chez des artisans locaux) est à proscrire. **La beuverie est un comportement à proscrire et le respect des lieux est impératif.** Toute dégradation volontaire est évidemment à proscrire et il faut nous prévenir absolument en cas de casse involontaire. Nous saurons comment réagir avec nos assureurs.

Enfin, **il est strictement interdit d'introduire des objets, armes etc dans l'enceinte des événements** (armes blanches, armes à feu, drogue, ou même alcool autre que ce qui est servi par nos soins). Cela est aussi valable pour la bière ou autres boissons servies lors des repas.

2 - Le respect des autres canonniers

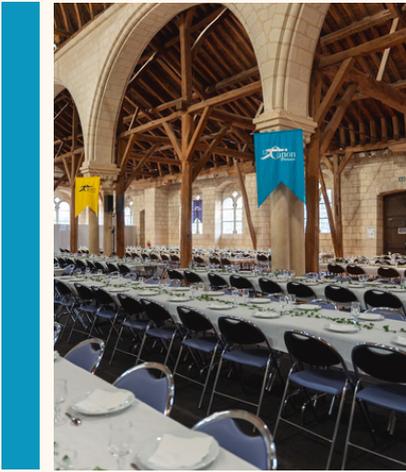
Notre communauté de canonniers est de plus en plus large. Il est donc normal que les personnes qui viennent aux événements ne soient pas toutes issues du même monde et du même moule. Et c'est tant mieux ! Il faut donc **respecter les autres. Ne pas imposer ses idées politiques** ou encore ses remarques grivoises aux autres canonniers.

Cela concerne aussi les chants choisis lors des événements et les accessoires politiques ou associatifs qui n'ont pas leur place au sein de nos banquets. Nous avons décidé de rassembler les amoureux du terroir et de l'art de vivre, de renouer avec la convivialité. **Nos événements sont de culture française mais ouverts à tous, sans exception.**

De même, nous avons un idéal très précis de savoir vivre et de savoir être à la française. **Nous n'accepterons jamais les gestes déplacés, grivois ou insultants.**

C'est le strict opposé de notre code moral. Les événements du Canon Français ne sont pas et ne seront jamais des lieux de débauche. Enfin, **nous condamnons fermement tout acte de violence physique ou même verbale. Il en est de même pour le vol.** Chaque personne est responsable de ses affaires. Nous déclinons toute responsabilités pour les objets qui seraient perdus ou volés. Nous vous encourageons donc à être responsable de vos affaires.





3 - Le respect du personnel et du matériel

Lors des événements du Canon Français, nous déployons une logistique importante. Traiteur, personnel, locations de meubles (Tables, chaises, vaisselle etc) et autres accessoires... **Il est impératif de respecter tout le matériel vous environnant.**

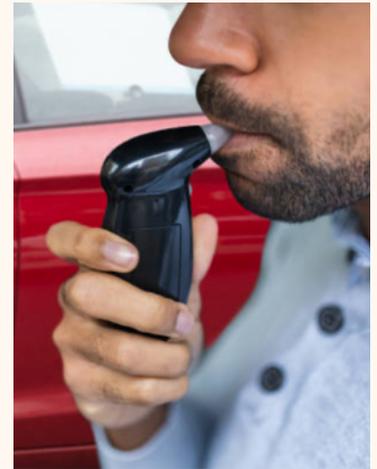
Tous nos prestataires sont heureux de travailler avec nous. Nous leur devons le respect. La casse volontaire de matériel (vaisselle, écocup, mobilier etc) ne sera jamais permise.

4 - L'alcool au volant

Comme vous le savez, il est très dangereux et interdit par la loi de conduire au-delà d'un certain seuil d'alcool dans le sang. Nous vous recommandons donc de **ne pas prendre le volant si vous êtes au-dessus du seuil légal** à la fin du banquet.

Nous avons **un stock d'éthylotest** et vous pouvez venir nous en demander un si vous avez un doute à la fin du banquet. En outre, nous vous recommandons de **prendre vos dispositions** (désigner quelqu'un qui ne conduit ne boit pas, taxis, rentrer à pied, transports en commun etc) si jamais vous ne pouvez pas conduire à la fin de l'évènement.

Nous insistons sur ce point car cela peut conduire à un drame si ce point n'est pas respecté.



Cette charte est un condensé de ce en quoi nous croyons et nous pensons que la majorité des canonniers sera en adéquation. Elle n'est pas exhaustive, c'est pourquoi **nous faisons aussi appel à votre bon sens** pour avoir un comportement adéquat lors de nos manifestations.

Nous apprécions le sentiment de liberté qui ressort lors de nos événements et nous pensons que c'est ce qui favorise le succès de ces derniers. Néanmoins, la liberté se mérite, et nous pensons que le prix à payer pour cette liberté est le respect de la charte des canonniers.

Si cette charte n'est pas respectée, nous excluons systématiquement les contrevenants avec impossibilité pour eux de revenir aux prochains événements. En outre, cette charte est aussi la garantie de la survie de notre société. Si jamais les points évoqués ne sont pas respectés, nous ne serons plus en mesure de maintenir notre activité et nous stopperons purement et simplement l'organisation d'évènements.

Chers canonniers, un immense merci d'avoir pris le temps de lire ces quelques règles de bon usage.

Longue vie au Canon Français !

Pierre-Alexandre Mortemard de Boisse et Géraud de la Tour, co-fondateurs du Canon Français.

